

ANNEXE n°1

**DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE
CATASTROPHE NATURELLE**

Loi n°82-600 du 13 juillet 1982 modifiée

Commune de : -----

Département de : -----

Arrondissement de : -----

Canton de : -----

1 – Date et Heure

Ø de début de phénomène : -----

Ø de fin du phénomène : -----

2 – Identification du phénomène

A. Inondations

A1 – inondation de plaine (débordement direct d'un cours d'eau)

préciser le ou les cours d'eau -----oui / non

-----oui / non

-----oui / non

A2 – inondation par crue torrentielle -----oui / non

A3 – inondation par ruissellement en secteur urbain -----oui / non

A4 – inondation par remontée de nappe phréatique -----oui / non

B. Coulées de boue..... oui / non

C. Phénomène lié aux actions de la mer

C1 – submersion marine..... oui / non

C2 – recul du trait de côte..... oui / non

D. Mouvements de terrain

D1 – affaissement de terrain -----oui / non

D2 – effondrement de terrain -----oui / non

D3 – éboulement et chute de blocs et/ou de pierres -----oui / non

D4 – glissement et coulée boueuse associés -----oui / non

D5 – érosion de berges -----oui / non

D6 – laves torrentielles -----oui / non

D7 – sécheresse ou sécheresse/réhydratation de s sols -----oui / non

E. Avalanches-----oui / non

F. Séisme-----oui / non

G. Autres phénomènes (en préciser la nature)-----oui / non

3 – Dommages

Ø Biens privés (constructions)

- détruits à 100 % -----oui / non
- endommagés -----oui / non
- nombre de constructions affectées -----

Ø Pertes d'exploitations

- agricoles -----oui / non
- commerciales -----oui / non

Ø Biens publics

- infrastructures de transport -----oui / non
- bâtiments publics -----oui / non

Ø Terrains emportés

- par la crue -----oui / non
- par la mer -----oui / non
- par le mouvement de terrain -----oui / non

Ø Autres dommages (corporels par exemple) -----

4 – Précédentes reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle (préciser la date de ou des arrêtés interministériels portant constatation de l'état de catastrophe naturelle)

5 – Mesures de prévention existantes et envisagées (étude ou travaux, prise en compte dans le P.O.S., P.P.R., arrêté de mise en péril...)

Fait à : -----, le -----

Le MAIRE